

**MAIRIE DE CARCASSONNE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 AVRIL 2026**

**N°028**

<b>OBJET : BUDGET PRIMITIF 2026 BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MUNICIPAL</b>			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 41	Nombre de Membres Votants : 43	Date de la Convocation : 23 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le trente avril, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Christophe BARTHÈS Maire**.

Mme ARCIZET, M. GHISI, Mme DOUTRES, M. DUMONT, Mme FLAMANT, M. MARTINET, Mme DUTA, M. ROUMENOV, Mme ORTA, M. ESCRIVA,  
Mme BERNARD, M. NAVARRO, Mme FERON, Mme CLERGUE, M. VAVDIN, M. CASTEL, M. BRÉZET, M. ROGERAT, Mme GUILHEM, Mme POSOCCO, Mme CASTRES, M. SARRAUTE, M. KOZLOWSKY, M. LECINA, M. MARTY, Mme CHAPUS, Mme ALBERIDO, Mme THOMAS, Mme KOWALCZYK, M. JORDAN, M. CROUZET, M. BELONDRADE, Mme BARDOU, Mme REGNIER, Mme BARTHE, M. MOURAD, Mme RIVEL, M. CIAPPARA, Mme FORATO, M. SOLER-ALCARAZ

**EXCUSES** : M. ICHE donne pouvoir à M. SOLER-ALCARAZ, Mme CONQUET donne pouvoir à Mme FORATO conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

M. Florent GHISI est désigné comme Secrétaire de Séance

---

Monsieur Le Président expose :

Le budget primitif 2026 se présente en investissement et en fonctionnement de la façon suivante :

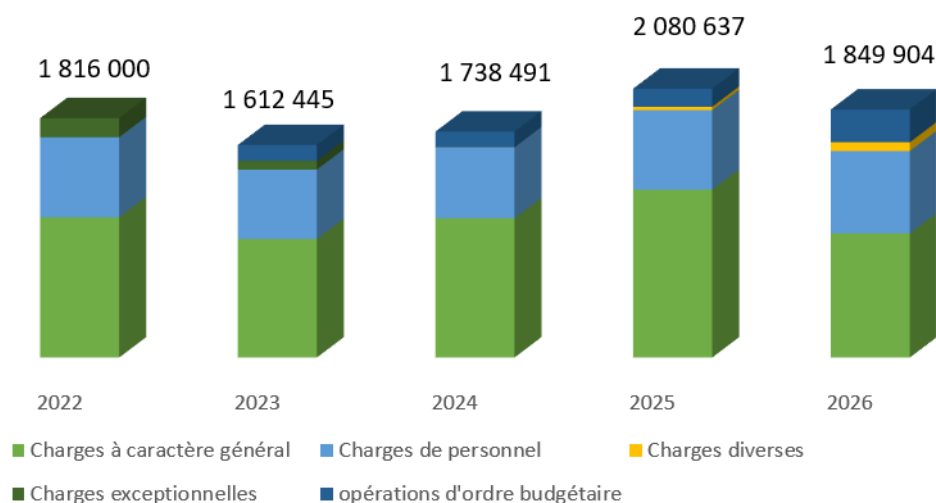
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	357 490.12 €	1 849 904.66 €
RECETTES	357 490.12 €	1 849 904.66 €

- **LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Cette section s'équilibre à 1 849 904.66 €

## LES DEPENSES :

### Dépenses de fonctionnement



Le chapitre 011 « Charges à caractère général » proposé à 941 455.66 € comprend le coût de la programmation des spectacles (achat de contrats, coproductions, remboursement des déplacements, de l'hébergement), les dépenses de promotion (communication, publication), les dépenses d'entretien du bâtiment (électricité, téléphone, eau, entretien général) et les impôts (SACEM, CFE, taxe foncière, ...).

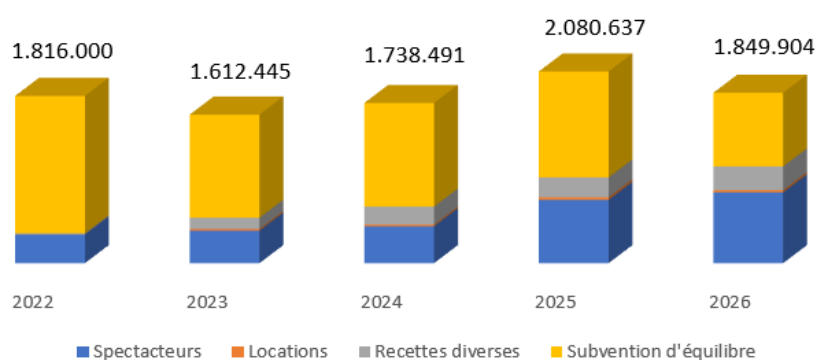
624 866 € ont été inscrits sur le chapitre 012 « Charges de personnel ». L'augmentation de budget à budget des charges de personnel est de +3.6 %.

Sur le chapitre 65 est inscrit un montant de 35 000 €, essentiellement pour les remboursements éventuels de places de spectacles.

Les dépenses d'ordre budgétaire comprennent les dotations aux amortissements pour 106 583 € et un virement à la section d'investissement de 142 000 €.

## LES RECETTES :

### Recettes de fonctionnement

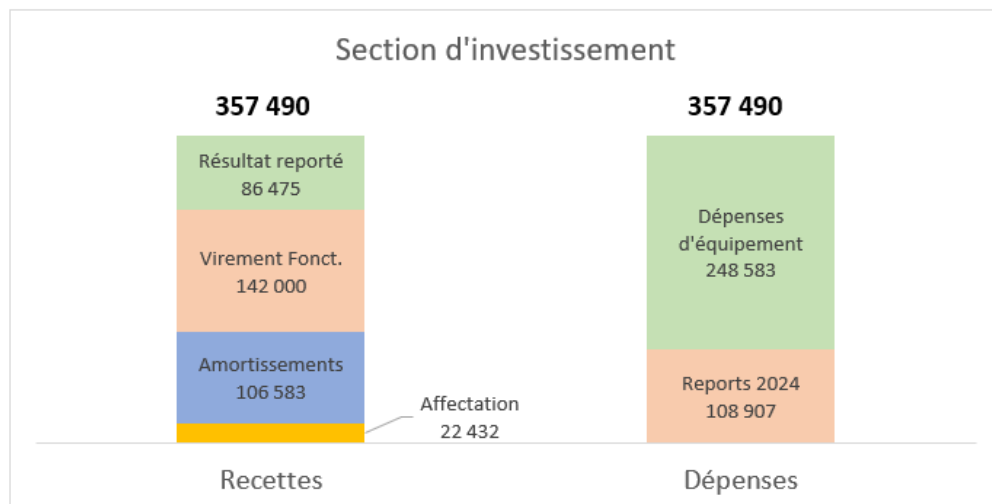


Les recettes sont évaluées comme suit :  
420.400 € pour les spectacles proposés par le Théâtre,  
495.000 € pour les coproductions  
115.300 € pour les spectacles à destination du jeune public.

La subvention d'équilibre du Budget Principal complète les recettes du budget annexe, à hauteur de 800 000 €.

### • LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

L'investissement s'équilibre à 357 490.12 €



### LES DEPENSES :

Celles-ci s'élèvent à 357 490,12 €:

- 12.500 € remplacement moteur insufflation de la scène
- 1.700 € modification et divers RIA
- 1.700 € alarmes intrusion - remplacement clavier
- 50.000 € réfection des sanitaires (2 blocs sur 3 niveaux)
- 33.400 € réfection des sanitaires des loges au rez-de-chaussée
- 10.200 € logiciel
- 2.000 € matériel informatique
- 108.907,12 € de restes à réaliser (équipement des loges d'artistes, création de gaines coupe-feu, acquisition de projecteurs LED)
- 130.000 € équipements techniques spécialisés
- 7.083 € divers

### LES RECETTES :

Celles-ci s'élèvent à 357 490,12 €:

- 106 583 € correspondant à la dotation pour amortissement des immobilisations
- 142 000 € en virement complémentaire de la section de fonctionnement
- 86 474,90 € de résultat reporté
- 22 432,22 € d'affectation du résultat 2025

**Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Budget Primitif 2026 du budget annexe du Théâtre Municipal.**

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

---

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,  
Christophe BARTHÈS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260430-31287-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/05/2026  
Publication : 11/05/2026